



Commune de  
Misery - Courtion

# Assemblée communale du 09.12.2025

**Bâtiment Cormérod - mise aux normes des  
installations électriques et remplacement des  
fenêtres de toit**

Présenté par Sabine Haymoz

# 1. Situation

Les vélux du bâtiment ne sont plus étanches. Après contrôle du toit, quelques réparations ponctuelles sont nécessaires.

Pour rappel, voici les derniers investissements réalisés:

- ▶ Les façades ont été rénovées en 2020
- ▶ Le système de chauffage a été remplacé en 2022.



*Cormérod - Route de l'École 10*



## 2. Projet

L'investissement consiste :

- 1) au remplacement des vélux (infiltrations)
- 2) au remplacement de tuiles et faîtières cassées,
- 3) au remplacement des luminaires de la cage d'escalier,
- 4) au déplacement et à la mise en conformité du tableau électrique, situé dans le couloir.



Tuiles et faîtières cassées



Déplacement et mise en conformité du tableau électrique



### 3. Coûts

Coût selon offres		Montants TTC
Remplacement des velux	CHF	22 000.00
Remplacement de tuiles et faîtières	CHF	2 000.00
Installations électriques	CHF	9 200.00
Adaptation de la cave aux normes AEAI (Association des établissements cantonaux d'assurance incendie)	CHF	2 000.00
Divers et imprévus (5%)	CHF	1 800.00
+ TVA 8.1 %	CHF	3 000.00
<b>Montant total</b>	<b>CHF</b>	<b>40 000.00</b>

## 4. Financement

- ▶ Coût total (TTC) : CHF 40 000
- ❖ Financement : par emprunt

Frais de fonctionnement liés à l'investissement			Montants
Intérêts 3%	CHF	40 000.00	1 200.00
Amortissements 3%	CHF	40 000.00	1 200.00
Frais de fonctionnement annuels	CHF		2 400 .00



Misery



Courtion



Cormind



Courmoulin

- ▶ Merci de votre attention.
- ▶ Avez-vous des questions ?



# Assemblée communale du 09.12.2025

**Ecole de Courtion: renouvellement du  
parc et du réseau informatiques,  
tableaux interactifs**

Présenté par Cindy Schneider

# 1. Contexte

**Demande de crédit d'investissement, afin de remplacer plusieurs moyens informatiques devenus obsolètes:**

1. Les tableaux, visualiseurs et projecteurs (2012)
2. Le serveur principal et les bornes Wifi (2012)
3. Les ordinateurs de la classe mobile (2018)

## 2. Matériel

- Tableaux noirs à remplacer par :  
13 écrans interactifs avec visualiseurs et deux volets blancs.
- Le serveur principal ainsi que les bornes WIFI par un NAS et 19 nouvelles bornes.

## 2. Matériel

Actuels



Nouveaux



### 3. Matériel bis (*ENEEO*)

- Les ordinateurs de la classe mobile à remplacer par :
  - 25 nouveaux ordinateurs.
  - 14 tablettes iPad.
- Tous ces appareils ont bien évidemment tous les logiciels de sécurité liés à l'environnement scolaire compris dans la future installation.

## 4. ENEO

Le projet **ENEEO (Équipement numérique pour l'école obligatoire)** est en phase de concrétisation et vise à transférer le financement et la gestion du matériel informatique des communes à l'État. (ordinateurs et tablettes)

Le projet a été adopté par les députés le 23 mai 2025 et sera progressivement mis en place, mais pas avant l'année scolaire 2027/2028.

**Objectif** : L'objectif principal est d'assurer le financement et la gestion du matériel informatique pour les écoles obligatoires (1<sup>H</sup>-11<sup>H</sup>), y compris l'achat d'équipements pour environ 44 071 élèves d'ici **2030**.

Le Conseil d'Etat ayant retardé les conditions et l'entrée en vigueur d'ENEEO avec une date qui varie sans cesse (effet PAFE...), le point 3bis doit être assuré par les communes jusqu'à l'entrée en vigueur d'ENEEO.

## 5. Coûts selon offres

Coûts selon offres		Montants TTC
Tableaux (TBI)	CHF	72'500,00
Serveur NAS	CHF	9'800,00
Wifi	CHF	10'900,00
Ordinateurs	CHF	41'300,00
Tablettes iPad	CHF	12'500,00
<b>Montant Total</b>	<b>CHF</b>	<b>147'000,00</b>

## 6. Financement

- ▶ Coût total (TTC) : CHF 147 000
- ❖ Financement : par emprunt

Frais de fonctionnement liés à l'investissement			Montants
Intérêts 3%	CHF	147 000.00	4'410.00
Amortissements 25%	CHF	147 000.00	36'750.00
Frais de fonctionnement annuels	CHF		41'160.00



Misery



Courtion



Cornierod



Courbillon

- ▶ Merci de votre attention.
- ▶ Avez-vous des questions ?



# Assemblée communale du 09.12.2025

Nouveau réservoir «Haut du Mont»  
crédit additionnel

Présenté par Jean-Yves Garreau

# 1-Projet

- ▶ En assemblée de décembre 2018 un crédit d'investissement pour le projet de construction d'un nouveau réservoir a été voté pour un montant de 1 200 000 CHF.
- ▶ L'investissement a été stoppé en 2020 suite au démarrage du projet Régi'Eau1700.
- ▶ Fin 2023 nous avons relancé et adapté le projet pour répondre aux exigences sur la qualité des EP
  - ▶ La présence de Chlorothalonil et de Bentazone (La Lorge) nous oblige à installer un système de filtration au charbon actif pour les éliminer.
  - ▶ Modification de l'emplacement pour simplifier l'écoulement des EU.
- ▶ **Une nouvelle mise à l'enquête va être nécessaire pour prendre en compte toutes les adaptations.**



# 3- Comparaison des coûts

**Commune de Misery-Courtion**

**Eau potable**

## **Devis pour le nouveau réservoir Haut-du-Mont**

Une cuve à 250 m3. Filtration à charbon actif pour l'élimination du chlorothalonil et du bentazone

<b>Détail des coûts</b>	<b>Devis 2018</b>	<b>Devis 2025</b>
Travaux de génie-civil et béton armé	560'000.--	478'000.--
Démolition ancien réservoir	30'000.--	49'000.--
Equipements et aménagements intérieurs	260'000.--	372'000.--
Complément télécommande	40'000.--	80'000.--
Filtre charbon actif		216'000.--
Geomètre	10'000.--	10'000.--
Administration	10'000.--	8'000.--
Honoraires d'ingénieur	150'000.--	207'000.--
Adaptations du projet		40'000.--
Divers et imprévus	55'000.--	96'000.--
<b>Total HT</b>	<b>1'115'000.--</b>	<b>1'556'000.--</b>
TVA	85'855.--	126'036.--
<b>Total TTC arrondi</b>	<b>1'200'000.--</b>	<b>1'680'000.--</b>

## 4- Explications des coûts

### ► Filtre à charbon actif :

Installation d'une unité de filtration au charbon actif pour absorber les résidus de produits chimiques.

**+216'000 CHF**

### ► Adaptation des systèmes pour l'installation du traitement au charbon actif :

- RMC (Réglage-Mesure-Contrôle) commande supplémentaire : +40'000 CHF
- Câblage électrique supplémentaire : +15'000 CHF
- Tuyauterie inox supplémentaire : +22'000 CHF
- Conduite d'eaux usées: +16'000 CHF
- Adaptation de la fermeture du réservoir (couvercle 3x3m): +40'000 CHF

**+133'000 CHF**

**Total intermédiaire en lien avec la filtration : + 349 000 CHF**



► **Aménagement du point de vue en haut du réservoir :**

Nous souhaitons que la population puisse profiter de la vue panoramique offerte par la situation du réservoir.

Des bancs et de la verdure sont prévus pour équiper la plateforme.

**+20'000 CHF**

► **Démolition de l'ancien réservoir en béton :**

Le coût de la démolition du réservoir est supérieur au devis initial.

**+20'000 CHF**

► **Adaptation du projet et travail supplémentaire pour l'ingénieur :**

L'étude pour le traitement de l'eau et le redimensionnement du réservoir a nécessité un travail supplémentaire pour la planification.

**+40'000 CHF**

► **Redimensionnement du réservoir :**

Pour optimiser le projet, il a été décidé de réduire le volume de 500 m<sup>3</sup> à 250 m<sup>3</sup>.

Cette réduction est techniquement faisable du fait que nous sommes connectés au CEFREN et que nous avons 100 m<sup>3</sup> planifiés à la STAP du «Saut du Chien».

**-80'000 CHF**

► **Divers et imprévus :**

Une marge de 8% est recommandée par le bureau d'ingénieur.

**+45'000 CHF**

► **Adaptation des honoraires du bureau d'ingénieur:**

**+47'000 CHF**

**Augmentation total de 480 000 CHF TTC**

## 5- Crédit additionnel :

Date du crédit	Libellé	Montants TTC
10.12.2018	Crédit voté	1 200 000 CHF
	Montant devis 2025	1 680 000 CHF
	Crédit additionnel	480 000 CHF

## 6- Financement

- ▶ Coût total du crédit complémentaire (TTC) : 480 000 CHF
- ❖ Financement : par emprunt.

Frais de fonctionnement liés à l'investissement	Montants
Intérêts 3%	14 400 CHF
Amortissements 2.5% (40 ans)	12 000 CHF
Frais de fonctionnement annuels	26 400 CHF



Misery



Courtion



Cornérod



CourmRons

- ▶ Merci de votre attention.
- ▶ Avez-vous des questions?



# Assemblée communale du 09.12.2025

Participation communale aux investissements  
du Réseau Santé Lac (RSL)

Présenté par Christophe Frossard

# Projets et financement

## RAPPEL :

- ▶ Contrairement à plusieurs autres associations intercommunales qui financent par elles-mêmes leurs investissements, l'assemblée des délégués du RSL du 3.11.2022 a confirmé le principe d'un financement de ses investissements par les communes-membres.



## Les investissements du RSL

### ► Home de Kerzers

- raccordement au chauffage à distance
- remplacement de fenêtres

### ► Home de Jeuss

- réfection des façades de l'ancien bâtiment
- système de distribution d'eau
- jardin d'hiver



# Les investissements du RSL

- ▶ Home du Vully
  - crédit de construction 1<sup>ère</sup> étape - transformation
  - rénovation du toit
- ▶ Home de Morat
  - blanchisserie
  - fenêtres, ascenseurs, stores extérieurs
  - créance d'architecte Urfer
- ▶ Home St-François - Courtepin : travaux terminés

# Le budget 2025 et la répartition des coûts

Kostenverteiler / Interkommunaler Finanzausgleich 2026 / zivilrechtliche Bevölkerung 2024  
 Clef de répartition / péréquation financière intercommunale 2026 / population légale 2024

communes	pop. légale	IPF	index habitant	habitant 65% Enwohner	IPF 35% StPI	Total
Courgevaux	1458	105.68	154'081.44	49'786.85	27'123.61	76'910.45
Courtepin	5772	82.21	474'516.12	197'098.56	83'531.09	280'629.65
Cressier	1109	112.20	124'429.80	37'869.42	21'903.91	59'773.35
Fräschels	445	109.04	48'522.80	15'195.57	8'541.67	23'737.25
Grenç	176	420.93	74'083.68	6'009.94	13'041.26	19'051.20
Gurmels	5100	86.08	439'008.00	174'151.53	77'280.44	251'431.95
Kerzers	5400	95.70	523'424.10	186'049.47	92'140.57	278'790.05
Kleinbösingén	705	106.16	74'842.80	24'073.89	13'174.90	37'248.80
Meyriez	569	155.23	88'325.87	19'429.85	15'548.38	34'978.20
Misery-Courtion	2404	70.54	169'578.16	82'090.25	29'851.56	111'941.80
Muntelier	982	181.04	177'781.28	33'532.71	31'295.59	64'828.30
Murten	9552	109.47	1'045'657.44	326'175.58	184'071.51	510'247.10
Ried b. Kerzers	1237	108.97	134'795.89	42'240.28	23'728.69	65'969.00
Mont-Vully	4561	131.67	600'546.87	155'746.11	105'716.81	261'462.90
<b>Total</b>	<b>39536</b>	<b>1874.98</b>	<b>4'129'594.31</b>	<b>1'350'050.00</b>	<b>726'950.00</b>	<b>2'077'000.00</b>

# Le budget 2025 et la répartition des coûts

Kostenverteiler / Interkommunaler Finanzausgleich 2026 / zivilrechtliche Bevölkerung 2024

Clef de répartition / péréquation financière intercommunale 2026 / population légale 2024

Raccordement au chauffage à distance et rénovation du système CVC	Remplacement des fenêtres donnant sur le jardin au 1er étage	Étude de faisabilité	Crédit de construction 1ère étape transformation	Rénovation du toit	Complexe de bâtiments (façade)	Rénovation du système de distribution d'eau	Crédit pour jardin d'hiver	Rénovation des fenêtres côté est	Crédit pour la blanchisserie	Crédit remise en état des ascenseurs	stores extérieurs Animation	Créance architecte Urfer	Total
11'380.50	2'124.35	7'587.00	4'059.05	7'587.00	3'034.80	9'483.75	5'652.30	5'690.25	11'380.50	4'962.50	1'517.40	4'931.55	78'790.95
40'614.05	7'581.30	27'076.05	14'485.70	27'076.05	10'630.40	33'845.05	20'171.65	20'307.05	40'614.05	15'568.70	5'415.20	17'599.45	281'184.70
8'662.55	1'617.00	5'775.05	3'089.65	5'775.05	2'310.00	7'218.80	4'302.40	4'331.30	8'662.55	3'320.65	1'155.00	3'753.75	59'973.75
3'354.75	626.20	2'236.50	1'196.55	2'236.50	894.60	2'795.65	1'666.20	1'677.40	3'354.75	1'286.00	447.30	1'453.75	23'226.15
2'659.55	496.45	1'773.00	948.55	1'773.00	709.20	2'216.25	1'320.90	1'329.75	2'659.55	1'019.50	354.60	1'152.45	18'412.75
33'397.85	6'234.25	22'265.25	11'911.90	22'265.25	8'908.10	27'831.55	16'587.60	16'698.95	33'397.85	12'802.50	4'453.05	14'472.40	231'224.50
40'532.35	7'566.05	27'021.55	14'456.55	27'021.55	10'608.65	33'776.95	20'131.05	20'266.20	40'532.35	15'537.40	5'404.30	17'564.00	280'618.95
5'431.40	1'013.90	3'620.95	1'937.25	3'620.95	1'448.40	4'526.20	2'697.65	2'715.75	5'431.40	2'082.05	724.20	2'353.65	37'603.75
4'911.80	916.85	3'274.55	1'751.85	3'274.55	1'309.80	4'093.15	2'439.50	2'455.90	4'911.80	1'882.85	654.90	2'126.45	34'005.95
<b>16'049.65</b>	<b>2'995.95</b>	<b>10'699.75</b>	<b>5'724.35</b>	<b>10'699.75</b>	<b>4'279.90</b>	<b>13'374.70</b>	<b>7'971.30</b>	<b>8'024.80</b>	<b>16'049.65</b>	<b>6'152.35</b>	<b>2'139.95</b>	<b>6'954.85</b>	<b>111'116.95</b>
9'074.05	1'693.85	6'049.40	3'236.40	6'049.40	2'419.75	7'561.75	4'506.80	4'537.05	9'074.05	3'478.40	1'209.90	3'932.10	62'822.90
74'267.05	13'863.20	49'511.40	26'488.60	49'511.40	19'804.55	61'889.20	36'886.00	37'133.55	74'267.05	28'489.05	9'902.30	32'182.40	514'175.75
9'454.45	1'764.85	6'302.95	3'372.10	6'302.95	2'521.20	7'878.70	4'695.70	4'727.20	9'454.45	3'624.20	1'260.60	4'096.90	65'456.25
3'140.35	586.20	2'093.55	1'120.05	2'093.55	837.40	2'616.95	1'559.70	1'570.15	3'140.35	1'203.80	418.70	1'360.80	21'741.55
37'069.65	6'919.60	24'713.05	13'221.45	24'713.05	9'885.25	30'891.35	18'411.25	18'534.70	37'069.65	14'210.05	4'942.60	16'063.50	256'645.15
<b>306'000.00</b>	<b>56'000.00</b>	<b>200'000.00</b>	<b>107'000.00</b>	<b>200'000.00</b>	<b>80'000.00</b>	<b>250'000.00</b>	<b>149'000.00</b>	<b>150'000.00</b>	<b>300'000.00</b>	<b>115'000.00</b>	<b>40'000.00</b>	<b>130'000.00</b>	<b>2'077'000.00</b>

## Assemblée des délégués du 27.11.2025

- ▶ Les délégués ont refusé le budget de fonctionnement 2026
- ▶ L'investissement pour le crédit d'étude de faisabilité pour l'agrandissement des homes de Morat, Kerzers et Sugiez a également été refusé
- ▶ Les autres investissements proposés ont été acceptés

# Le budget 2025 et la répartition des coûts

Kostenverteiler / Interkommunaler Finanzausgleich 2026 / zivilrechtliche Bevölkerung 2024  
 Clef de répartition / péréquation financière intercommunale 2026 / population légale 2024

Raccordement au chauffage à distance et rénovation du système CVC	Remplacement des fenêtres donnant sur le jardin au 1er étage	<del>Étude de faisabilité</del>	Crédit de construction 1ère étape- transformation	Rénovation du toit	Complexe de bâtiments (façade)	Rénovation du système de distribution d'eau	Crédit pour jardin d'hiver	Rénovation des fenêtres côté est	Crédit pour la blanchisserie	Crédit remise en état des ascenseurs	stores extérieurs Animation	Créance architecte Urfer	Total
11'380.50	2'124.35	<del>7'587.00</del>	4'059.05	7'587.00	3'034.80	9'483.75	5'652.30	5'600.25	11'380.50	4'362.50	1'517.40	4'931.55	78'790.95
40'614.05	7'581.30	<del>27'076.05</del>	14'485.70	27'076.05	10'830.40	33'845.05	20'171.65	20'307.05	40'614.05	15'568.70	5'415.20	17'599.45	281'184.70
8'662.55	1'617.00	<del>5'775.05</del>	3'089.65	5'775.05	2'310.00	7'218.80	4'302.40	4'331.30	8'662.55	3'320.65	1'155.00	3'753.75	59'973.75
3'354.75	626.20	<del>2'236.50</del>	1'196.55	2'236.50	894.60	2'795.65	1'686.20	1'677.40	3'354.75	1'286.00	447.30	1'453.75	23'226.15
2'659.55	496.45	<del>1'773.00</del>	948.55	1'773.00	709.20	2'216.25	1'320.90	1'328.75	2'659.55	1'019.50	354.60	1'152.45	18'412.75
33'397.85	6'234.25	<del>22'265.25</del>	11'911.90	22'265.25	8'908.10	27'831.55	16'587.60	16'898.95	33'397.85	12'802.50	4'453.05	14'472.40	231'224.50
40'532.35	7'566.05	<del>27'021.55</del>	14'456.55	27'021.55	10'808.65	33'776.95	20'131.05	20'266.20	40'532.35	15'537.40	5'404.30	17'564.00	280'618.95
5'431.40	1'013.90	<del>3'620.95</del>	1'937.25	3'620.95	1'448.40	4'526.20	2'697.65	2'715.75	5'431.40	2'082.05	724.20	2'353.65	37'603.75
4'911.80	916.85	<del>3'274.55</del>	1'751.85	3'274.55	1'309.80	4'093.15	2'439.50	2'455.90	4'911.80	1'882.85	654.90	2'128.45	34'005.95
<b>16'049.65</b>	<b>2'995.95</b>	<del><b>10'699.75</b></del>	<b>5'724.35</b>	<b>10'699.75</b>	<b>4'279.90</b>	<b>13'374.70</b>	<b>7'971.30</b>	<b>8'024.80</b>	<b>16'049.65</b>	<b>6'152.35</b>	<b>2'139.95</b>	<b>6'954.85</b>	<b>111'116.95</b>
9'074.05	1'693.85	<del>6'049.40</del>	3'236.40	6'049.40	2'419.75	7'561.75	4'506.80	4'537.05	9'074.05	3'478.40	1'209.90	3'932.10	62'822.90
74'267.05	13'863.20	<del>49'511.40</del>	26'488.60	49'511.40	19'804.55	81'889.20	38'888.00	37'133.55	74'267.05	28'469.05	9'902.30	32'182.40	514'175.75
9'454.45	1'764.85	<del>6'302.95</del>	3'372.10	6'302.95	2'521.20	7'878.70	4'695.70	4'727.20	9'454.45	3'624.20	1'260.60	4'096.90	65'456.25
3'140.35	586.20	<del>2'093.55</del>	1'120.05	2'093.55	837.40	2'616.95	1'559.70	1'570.15	3'140.35	1'203.80	418.70	1'360.80	21'741.55
37'069.65	6'919.60	<del>24'713.05</del>	13'221.45	24'713.05	9'885.25	30'891.35	18'411.25	18'534.70	37'069.65	14'210.05	4'942.60	16'063.50	256'645.15
<b>300'000.00</b>	<b>56'000.00</b>	<del><b>200'000.00</b></del>	<b>107'000.00</b>	<b>200'000.00</b>	<b>80'000.00</b>	<b>250'000.00</b>	<b>149'000.00</b>	<b>150'000.00</b>	<b>300'000.00</b>	<b>115'000.00</b>	<b>40'000.00</b>	<b>130'000.00</b>	<b>2'077'000.00</b>

# Le montant pour *Misery-Courtion*

Détail	Montants	
Montant à charge des communes-membres du RSL	CHF	1'877'000.00
<b>Montant d'investissement à charge de <i>Misery-Courtion</i> selon clé de répartition</b>	CHF	100'417.20

# Le financement

- ▶ Investissement (TTC) : CHF 100'417.20 (arrondi CHF 100'500.-)
- ▶ Le financement se fera par emprunt

Frais de fonctionnement liés à l'investissement		Montants
Intérêts 3%	CHF 100'500.00	CHF 3'015.00
Amortissement 3%	CHF 100'500.00	CHF 3'015.00
<b>Frais de fonctionnement annuels</b>		<b>CHF 6'030.00</b>



Misery



Courtion



Cornérod



CourRion

- ▶ Merci de votre attention
- ▶ Avez-vous des questions ?



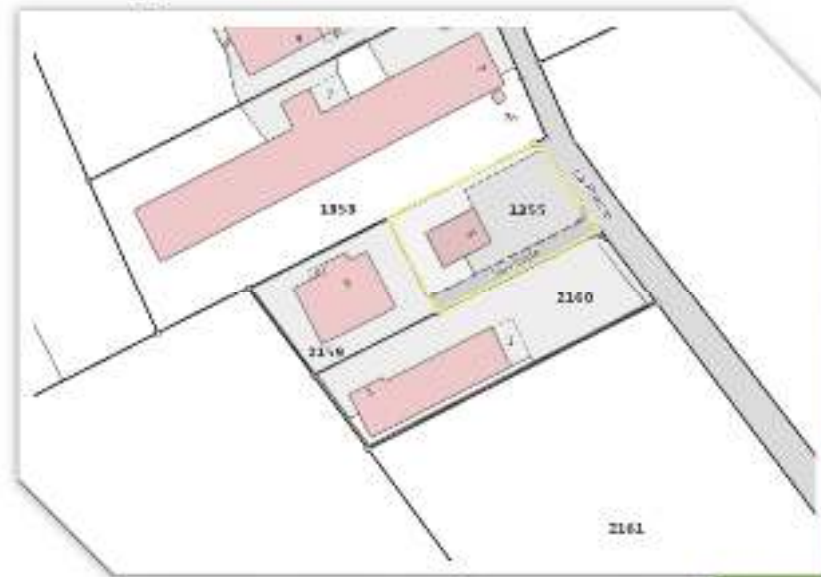
# Assemblée communale du 09.12.2025

Vente de la parcelle communale en zone  
d'activités 1, art. N° 1355 RF «La Prairie»

Présenté par Alexandre Ratzé

# Situation

- ▶ Surface totale: 891 m<sup>2</sup>
- ▶ Servitude de passage en faveur des:
  - art. 2159, propriété de Danalbe SA, anc. Costa Sàrl;
  - art. 2160, propriété de JB Immo Management Sàrl
- ▶ Terrain constructible
- ▶ Zone d'activités 1 (Art. 22 RCU)
- ▶ *Ferme du Bonheur* de la Société de cuniculture



# Photo



# Motifs

- ▶ Intérêt manifesté par M. José Bastos, de la société JB Immo, pour acquérir tout ou partie de la parcelle 1355.
- ▶ Dernière parcelle communale dans ce secteur d'activités, entourée d'entreprises.
- ▶ Discussion avec les propriétaires limitrophes de la parcelle 1355 et la société de cuniculture.
- ▶ Appel d'offres d'achat lancé auprès de ces propriétaires.
- ▶ Prix proposés intéressants, en adéquation avec la situation de la parcelle et le marché.
- ▶ Rentrée financière non négligeable pour les finances communales.

## Présence de la *Ferme du Bonheur*

- ▶ Contrat de mise à disposition du terrain, à titre gratuit (soutien communal indirect à la Société de cuniculture).
- ▶ Durée du contrat = 5 ans, depuis octobre 2021 ; délai de résiliation d'un an, sinon renouvellement tacite d'année en année.
- ▶ Accord des futurs acquéreurs pour établir un nouveau contrat de 5 ans dès l'achat.

# Proposition

- ▶ Vente de la parcelle art. 1355 RF en faveur de la société Frioef SA.
  - ▶ Au meilleur prix, soit Fr. 205.-/m<sup>2</sup>
- (pour rappel: parcelle 2159 vendue Fr. 170.-/m<sup>2</sup> et parcelle 2160 Fr. 190.-/m<sup>2</sup>, prix convenus en 2021)

# Finances

		Montants
891 m2 à Fr. 205.-/m2	CHF	182'655.--



Misery



Courtion



Cornérod



Courrières

- ▶ Merci de votre attention.
- ▶ Avez-vous des questions ?

# **RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE**

## **Assemblée communale 9 décembre 2025**

1

### **Budget 2026 - Budget du compte de résultat 2026 - Budget des investissements 2026**

La commission financière, composée de Mesdames Clotilde Biemann, Nicole Berset ainsi que Messieurs Thierry Bigler, Pascal Aeby et Julien Sautaux, a examiné le budget 2026, elle l'a comparé avec les comptes 2024 et le budget 2025. Elle a reçu toutes les explications nécessaires à la bonne compréhension du budget de fonctionnement 2026 et du budget des investissements 2026. L'établissement du budget a été opéré de manière prudente tant au niveau des charges, en évitant tout rabatement hypothétique et tout en conservant une progression raisonnable des rentrées fiscales.

Par ailleurs, la commission souhaite attirer l'attention sur l'évolution des charges liées au personnel administratif. Bien que ces charges soient justifiées, comme indiqué par le Conseil communal, la commission relève qu'elles enregistrent une augmentation. Ces charges auront un impact non négligeable dans le futur sur les charges communales.

### **Budget du compte de résultat 2026**

Le budget du compte de résultat 2026, soumis par le Conseil Communal, présente des excédents de charges pour un montant de CHF 395'970.00.

### **Position de la commission financière :**

La Commission financière propose à l'assemblée communale d'accepter le budget du compte de résultat 2026.

### **Ecole de Courtion : renouvellement du parc et du réseau informatique, tableaux interactifs**

Le lundi 17 novembre 2025, le Conseil Communal de la commune de Misery-Courtion a soumis à la commission financière, représentée par Mesdames Clotilde Biemann et Nicole Berset ainsi que Messieurs Julien Sautaux, Pascal Aeby et Thierry Bigler, l'investissement concernant le renouvellement du parc et du réseau informatique ainsi que le renouvellement et l'achat de tableaux interactifs pour l'école de Courtion.

Lors de cette présentation, la commission financière a reçu toutes les précisions nécessaires à la compréhension de cet investissement. Le montant total a été défini à CHF 147'000.00. Le montant portera une charge annuelle sur le compte de fonctionnement de CHF 41'160.00.

#### **Position de la commission financière :**

La commission financière propose à l'assemblée communale d'accepter cet investissement et le crédit y relatif

### **Participation communale aux investissements du Réseau Santé Lac (RSL)**

Le lundi 17 novembre 2025, le Conseil Communal de la commune de Misery-Courtion a soumis à la commission financière, représentée par Mesdames Clotilde Biemann et Nicole Berset ainsi que Messieurs Julien Sautaux, Pascal Aeby et Thierry Bigler, l'investissement pour la participation communale aux investissements du Réseau Santé Lac (RSL).

Lors de cette présentation, la commission financière a reçu toutes les précisions nécessaires à la compréhension de cet investissement. Le montant total (arrondi) a été défini à CHF 100'500.00. Le montant portera une charge annuelle sur le compte de fonctionnement de CHF 6'030.00.

#### **Position de la commission financière :**

La commission financière propose à l'assemblée communale d'accepter cet investissement et le crédit y relatif



### **Crédit additionnel pour le nouveau réservoir (Haut du Mont)**

Le lundi 17 novembre 2025, le Conseil Communal de la commune de Misery-Courtion a soumis à la commission financière, représentée par Mesdames Clotilde Biemann et Nicole Berset ainsi que Messieurs Julien Sautaux, Pascal Aeby et Thierry Bigler, l'investissement concernant un crédit additionnel pour le nouveau réservoir « Haut du Mont ».

Lors de cette présentation, la commission financière a reçu toutes les précisions nécessaires à la compréhension de ce crédit additionnel. Le montant total (arrondi) a été défini à CHF 480'000.00. Le montant portera une charge annuelle sur le compte de fonctionnement de CHF 26'400.00.

#### **Position de la commission financière :**

La commission financière propose à l'assemblée communale d'accepter ce crédit additionnel et le crédit y relatif

### **Mise aux normes des installations électriques et remplacement des fenêtres du toit concernant le bâtiment de Cormérod**

Le lundi 17 novembre 2025, le Conseil Communal de la commune de Misery-Courtion a soumis à la commission financière, représentée par Mesdames Clotilde Biemann et Nicole Berset ainsi que Messieurs Julien Sautaux, Pascal Aeby et Thierry Bigler, l'investissement la mise aux normes des installations électriques et remplacement des fenêtres de toit concernant le bâtiment de Cormérod.

Lors de cette présentation, la commission financière a reçu toutes les précisions nécessaires à la compréhension de ce crédit additionnel. Le montant total (arrondi) a été défini à CHF 40'000.00. Le montant portera une charge annuelle sur le compte de fonctionnement de CHF 2'400.00.

#### **Position de la commission financière :**

La commission financière propose à l'assemblée communale d'accepter ce crédit additionnel et le crédit y relatif



**Vente de la parcelle communale en zone d'activité 1, art. No 1355 RF « La Prairie »**

Le lundi 17 novembre 2025, le Conseil Communal de la commune de Misery-Courtion a soumis à la commission financière, représentée par Mesdames Clotilde Bielmann et Nicole Berset ainsi que Messieurs Julien Sautaux, Pascal Aeby et Thierry Bigler, la vente de la parcelle communale No d'art. 1355 RF « La Prairie ».

Lors de cette présentation, la commission financière a reçu toutes les précisions nécessaires à la compréhension de cette vente.

**Position de la commission financière :**

La commission financière propose à l'assemblée communale d'accepter cette vente.

Misery-Courtion, le 9 décembre 2025

La Commission financière de Misery-Courtion

Thierry Bigler  
Président

Clotilde Bielmann  
Secrétaire

Julien Sautaux  
Membre de la commission

Pascal Aeby  
Membre de la commission

Nicole Berset  
Membre de la commission